

[Interview, Jean-Louis Missika](#)

Il nous livre en exclusivité sa vision de l'avenir du Grand Paris. L'adjoint à la maire de la capitale chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité se prononce pour un « deuxième round » de réflexion sur la gouvernance, comprenant notamment une évolution du périmètre de la Métropole (MGP). Jusqu'ici apparenté PS, Jean-Louis Missika évoque également le big-bang politique généré par l'élection d'Emmanuel Macron

Propos recueillis par **Bertrand Gréco** et **Gaspard Dhellemmes**

En tant qu'adjoint de la maire de Paris en charge du Grand Paris, quelle en est votre définition ?

Jean-Louis Missika Le Grand Paris est un territoire qui va au-delà de Paris intra-muros et qui diffère selon que l'on s'intéresse à sa définition économique ou administrative. Du point de vue économique, c'est une zone dense de 10 millions d'habitants, qui se caractérise principalement par cette densité. Du point de vue administratif, le législateur a préféré, pour un tas de raisons que l'on peut comprendre, revenir aux frontières du département de la Seine, c'est-à-dire à un territoire de 6 millions d'habitants qui correspond à Paris et aux trois départements limitrophes, ceux qu'on appelait la « petite couronne ». Ce qui me paraît essentiel, c'est que le Grand Paris est à la fois un projet de gouvernance et un projet économique, scientifique et culturel de constitution d'une identité commune dépassant la frontière du périphérique...

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)